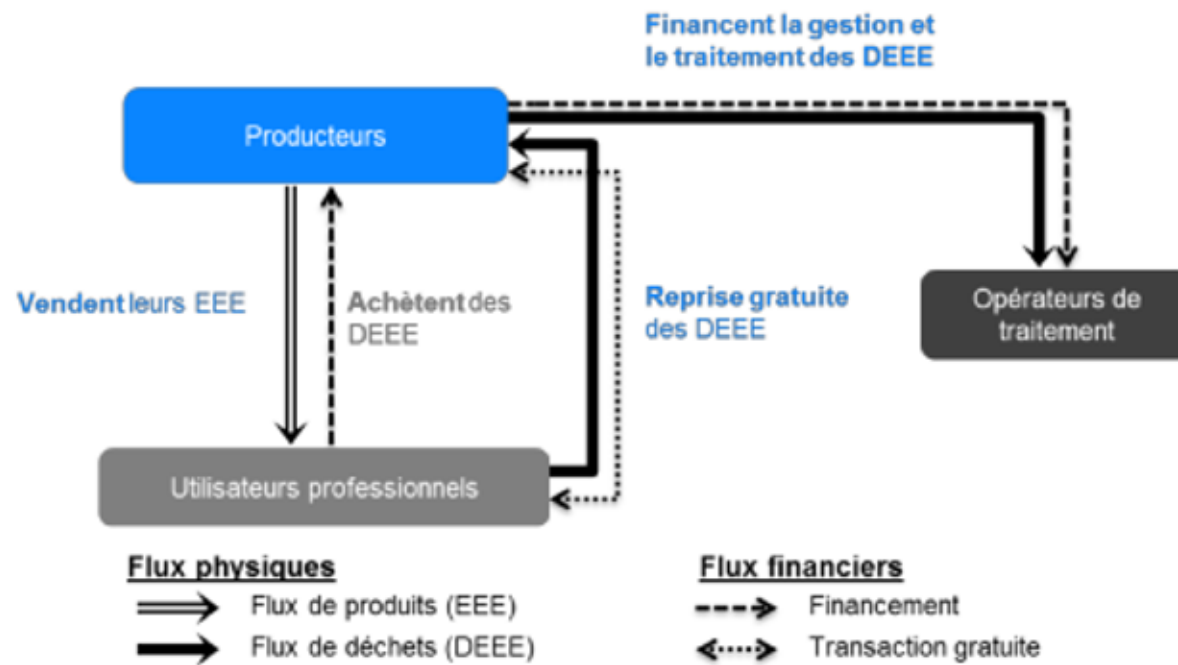


2.2.2. ORGANISATION DES FLUX PHYSIQUES ET FINANCIERS DE LA FILIÈRE

Les diagrammes ci-après décrivent les flux physiques et financiers de la filière des DEEE professionnels, par type d'organisation.

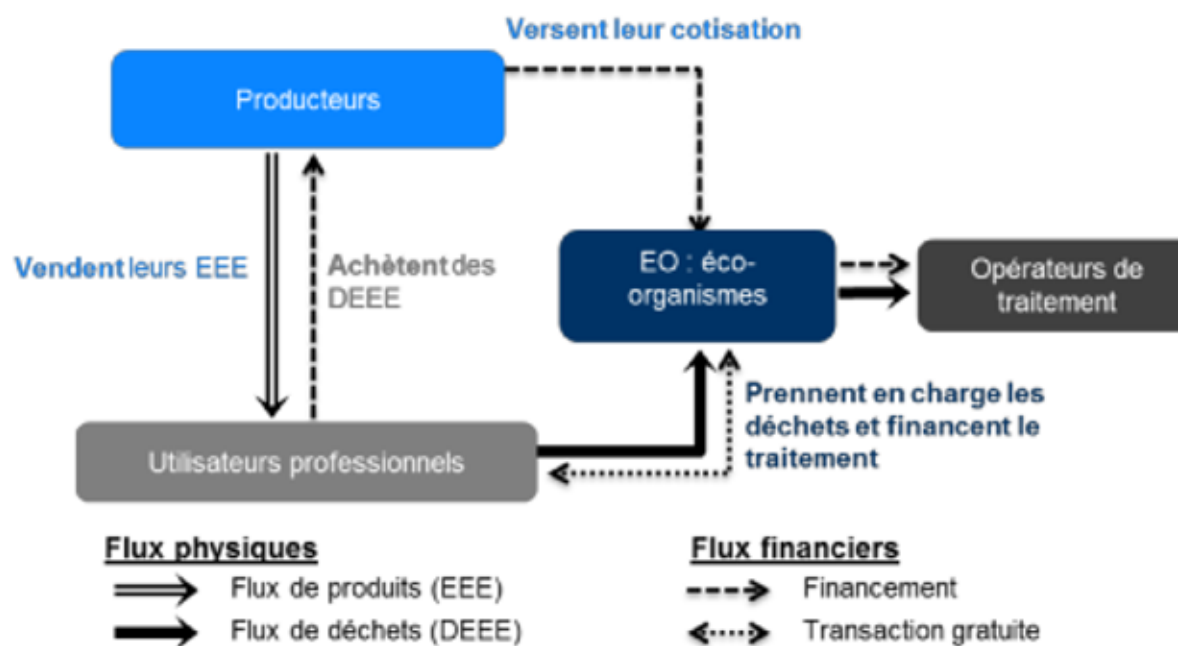
Cas n°1 : Mise en place d'un système individuel

Les producteurs sont au centre du dispositif et organisent et financent le système.



Cas n°2 : Adhésion à un éco-organisme

Les producteurs délèguent leurs obligations aux éco-organismes qui se chargent de l'organisation de la gestion des DEEE.



Cas n°3 : Cas des DEEE historiques (mis sur le marché avant le 15 août 2005)

Pour les DEEE mis sur le marché avant l'entrée en vigueur de la responsabilité des producteurs, les utilisateurs restent responsables de la gestion de leurs DEEE.

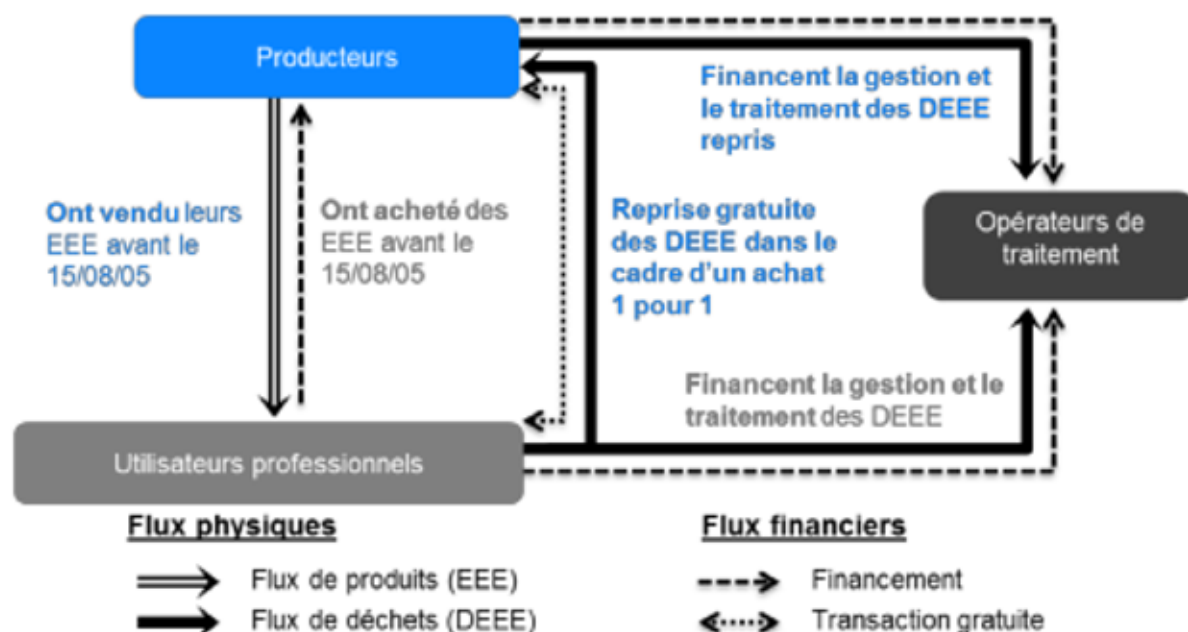


Figure 6 : Schémas illustratifs des différents flux physiques et financiers des DEEE professionnels